

Pays-Basque : entre éclatement et reconnaissance

Les Pays, c'est fini ! Il semble bien que les députés adopteront leur disparition programmée lors de l'examen du projet de réforme des collectivités territoriales. Malgré les tentatives désespérées des conseils de développement et des élus du Pays-Basque, ce qu'on avait coutume d'appeler « le dispositif Pays-Basque » est désormais dans le couloir de la mort. La rencontre avec Edouard Balladur, auteur du rapport introductif aux projets de lois n'aura pas suffi pour convaincre que ce dispositif, durant 15 ans, aura été non seulement utile mais aussi, efficace, pour le développement apaisé de notre territoire. Pourtant tous les interlocuteurs rencontrés ont été (ou ont fait mine de l'être) intéressés par la riche expérience accumulée, l'exemplarité même des deux contractualisations conclues par le Pays-Basque et la qualité de leur mise en œuvre par « le dispositif ». Les réflexions produites par le Conseil de développement ont constitué des avis équilibrés dans de nombreux domaines, elles ont en tout cas mobilisé bien des acteurs dans des débats passionnants. Le Pays a permis de structurer le Pays-Basque et je suis convaincu que sans lui, les solidarités internes concernant l'Office Public de la Langue Basque ou l'Etablissement Public Foncier Local auraient eu du mal à émerger. Comment peut-on imaginer que tout cela puisse tomber en désuétude, puis disparaître ? Faute de l'adossement minimal à un article du code général des collectivités territoriales.

Les parlementaires français sont en train de commettre un acte dont les conséquences sont aujourd'hui difficilement mesurables pour le Pays-Basque. Car pour l'heure, ils ne prévoient aucun système pour remplacer ce qui, ici, fonctionnait bien. Acte simplement destructeur, acte de pure négation.

Le Pays-Basque de France a son histoire. Après avoir espéré devenir un département français il avait su trouver dans la structuration en Pays une forme d'unification des 3 provinces historiques de Soule, Basse-Navarre et Labourd et une stimulation efficace pour que se créent nombre des intercommunalités et établissements publics nécessaires à son fonctionnement. Dans un équilibre urbain/rural assumé. Non pas avec l'objectif d'une gestion directe de services mais avec celui d'une mise en cohérence des projets et avec le souci de leur planification. Avec l'appui de l'Etat, du Conseil régional et du Conseil Général qui lui offraient la voie de la contractualisation.

Sur la suggestion du rapporteur du projet de loi et des instances du « dispositif Pays-Basque », les 3 députés du Pays-Basque (Jean Grenet, Daniel Poulou et Jean Lassalle) ont déposé 3 amendements pour tenter de substituer au Pays, un pôle métropolitain dont les seuils de création pourraient convenir au Pays-Basque, qui pourrait inclure le Conseil Général et le Conseil Régional dans le Comité du Syndicat mixte à constituer et qui pourrait se doter d'un Conseil de Développement. Le Président de la commission chargée d'en débattre en a refusé au moins deux d'entre eux et la partie s'annonce particulièrement difficile désormais. Entendra-t-on parler du Pays-Basque lors de cette première lecture du projet à l'Assemblée Nationale ? Rien n'est moins sûr. Le scepticisme gagne du terrain, la structure même du pôle métropolitain ne paraissant pas tout à fait adaptée pour faire ce que le Pays pouvait et savait faire.

Il suffira de la suppression d'un seul article du code général des collectivités territoriales, un article d'apparence anodine, pour que reprenne la galère que fut la période antérieure.

BATERA a réalisé une jolie performance en organisant une consultation citoyenne à l'occasion des élections régionales. Elle a amplifié le score recueilli par sa pétition en faveur d'une consultation de la population en faveur d'une collectivité territoriale Pays-Basque. Mais quelle collectivité territoriale alors même que les départements sortiront affaiblis si le projet de réforme est adopté dans l'esprit de ses concepteurs ?

Le « top-down » de la loi et le « bottom-up » du territoire sont en panne.